

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Arrondissement d'Arles
0413310222

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 11 DECEMBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA / M. JEAN-PIERRE BOUVET**

OBJET : RD 35 - Arles - Cession à titre onéreux de parcelles départementales à une association.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux routes, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par courrier du 6 juin 2017, le Département a été saisi par l'association "La Chrysalide" en vue de l'acquisition à titre onéreux des parcelles cadastrées section EK n°s 95 de 1 801 m², 97 de 10 971 m², 98 de 382 m², 99 de 5 854 m² et 247 de 1 878 m² situées à ARLES, soit une superficie totale de 20 886 m² le long de la RD 35.

L'association souhaite y développer une activité type "ferme" afin d'aider les personnes en situation de handicap qu'elle suit, notamment dans le foyer Saint Pierre, mitoyen de ces parcelles.

Ces parcelles, qui avaient été acquises pour le projet de la RD 35, appartiennent au Département par actes du 25 octobre 1974 des époux BARATIER/BRESSON pour les parcelles cadastrées section EK n°s 95, 97, 98 et 99 au prix de 25 662 € soit 1,35 €/le m², et du 29 janvier 1998 des époux GIRAUD/DEYME pour la parcelle cadastrée section EK n°s 247 au prix de 717 € soit 2,62 €/le m².

Ces terrains n'ayant pas été utilisés, sont inutiles à la voirie départementale.

La Commune s'est prononcée favorablement sur cette cession le 5 février 2018.

Le service de France Domaine a fixé la valeur de ces parcelles, situées en zone agricole du PLU de la Commune, à 30 700 € soit 1,47 €/le m².

Il est proposé de donner un avis favorable à la cession à titre onéreux de ces parcelles à l'association La Chrysalide.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

